



L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT 041-5-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT 041-2001 FIXANT LE TRAITEMENT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS AFIN DE MODIFIER L'INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL NOMMÉS RESPONSABLE D'UNE OU PLUSIEURS COMMISSIONS.

PRENEZ AVIS :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Assomption a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2021, le projet de règlement 041-5-2021 amendant le règlement 041-2001 fixant le traitement du maire et des conseillers, ainsi qu'un avis de motion à cet effet.

QUE le règlement 041-5-2021, une fois approuvé, aura pour effet de modifier le règlement 041-2001 et ses amendements;

QUE le projet de règlement 041-5-2021 stipule que :

- L'indexation de la rémunération des conseillers normalement prévue à 2 % par année, est ajustée à 1,5 % pour l'exercice financier de 2021 uniquement;
- La rémunération annuelle de 500 \$ par commission pour un membre du conseil municipal nommé membre d'une ou plusieurs commissions, est augmentée à 750 \$;
- La rémunération annuelle de 1000 \$ pour un membre du conseil municipal nommé coresponsable d'une ou plusieurs commissions est abrogée;
- L'indexation de la rémunération des membres du conseil municipal est élargie aux rémunérations associées aux commissions pour chaque exercice financier à compter de l'exercice 2021;
- L'entrée en vigueur du règlement sera rétroactive au 1er janvier 2021.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau du soussigné situé à l'hôtel de ville, au 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord à L'Assomption, et ce, durant les heures normales de bureau (du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30).

QUE l'adoption de ce règlement est prévue lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 9 mars 2021 à 19 h 30 au 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord, L'Assomption, à huis clos.

Donné à L'Assomption, ce 19^e jour du mois de janvier 2021.


Jean-Michel Frédérick
Greffier